



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

Question écrite n° 100044

Texte de la question

M. Gérard Cherpion appelle l'attention de M. le ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances sur la création de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ANCSEC). Il souhaite connaître les missions précises qui seront confiées à cette agence et leur articulation avec celles de l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM), et de la délégation interministérielle à la ville (DIV). Il souhaite également savoir le rôle qui sera respectivement dévolu aux associations, aux collectivités territoriales et aux représentants de l'État dans ce nouveau dispositif.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Cherpion](#)

Circonscription : Vosges (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100044

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : promotion de l'égalité des chances

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 juillet 2006, page 7455